

pose surtout pour ceux qui sont conservés dans des copies anglo-normandes, mais dont on ignore le pays d'origine. Pourquoi la Chanson de Guillaume, mais non le texte oxonien de la Chanson de Roland ni le Voyage de Charlemagne? Pourquoi le lai de Desiré, mais non ceux du ms. anglo-normand Harley 978?

Le dictionnaire a été rédigé avec une très grande compétence et un très grand soin. Dans ce qu'il offre, il y a très peu de choses à reprendre (supprimer *aspriver* 'to tame' Desiré 148: le ms. anglo-normand lit *asprimee* d'après l'éd. Grimes ou *asprisvee* d'après l'éd. Tobin, en tout cas une variante du verbe *aprismer* 'to approach'; - *claveal* 'link, ring of chain-mail' est une forme sans -s faussement reconstruite d'après le *claveals* de l'exemple, la bonne forme sans -s est *clavel*, d'ailleurs attestée dans *The Anglo-Norman Alexander*, par Thomas de Kent, p. p. Brian Foster, I, 1976, v. 2168; ce terme est identique au mot suivant du dictionnaire, *clavel* 'sheep-pox'). Si le dictionnaire se révèle très vite incomplet, cela est dû au fait que la société qui le patronne, The Anglo-Norman Text Society, continue à publier des textes anglo-normands. En effet, l'*Alexandre* anglo-normand, qui vient d'être cité, contient plusieurs mots qui ne figureront dans le dictionnaire que dans la liste d'addenda.

Il n'y a nul doute que le nouveau dictionnaire anglo-normand ne rende pleinement tous les services qu'on est en droit d'espérer.

Povl Skårup  
Århus

*François Villon, Œuvres* d'après le manuscrit Coislin I: 173 pages, II: 710 pages, par Rika van Deyck (texte, variantes et concordances) et Romana Zwaenepoel (traitement auto-

matique). Collection Textes et Traitement Automatique, (TTrA) publiée sous la direction de Guy de Poerck et Hélène Naïs. 27120 Saint-Aquilin-de-Pacy (Eure), Librairie-éditions Mallier 1974.

Pour Villon, qui, selon l'expression de Knud Togeby, est une espèce de «provo» disparu sans laisser de trace, l'année 1974 aura été une année faste: en effet, cette année-là, paraissent, coup sur coup, deux éditions critiques, l'une du *Testament* par Rychner et Henry (1), l'autre portant sur ses œuvres complètes (celle qui nous occupe); en outre, une nouvelle édition du *Lexique de la Langue de Villon* par André Burger (2) et une série de concordances et index divers, dépouillements qui feront aussi l'objet de notre compte rendu. Il est vrai que nous n'étions déjà pas si mal nantis et ceci, mises à part les éditions «classiques» de Longnon-Foulet (Classiques français du moyen âge) (3): et celle combien précieuse de Louis Thuasne (4): je pense notamment aux nombreuses éditions en fac-similé, aux éditions diplomatiques ou phototypiques, aux travaux sur le fond et la forme publiés ces dernières années, pour ne rien dire de l'étude très détaillée de Jean Fournet: *Recherches sur le Testament de François Villon* (5), qui fait une large place à l'étude du texte en se servant du ms. C (Coislin). Pourtant, il nous manquait une édition vraiment critique: Togeby avait déjà déploré cette absence dans notre revue («Pour une nouvelle édition de Villon» (6)). L'autorité du ms. Coislin (m. fr. 20041 de la Bibliothèque Nationale) étant incontestée, il était donc logique de donner une édition de Villon d'après ce manuscrit. Ce vide est comblé dès à présent par les travaux qui viennent de paraître avec rien moins que deux éditions. Il n'est pas de notre propos de

faire ici une étude comparative de celles-ci, mais qu'il nous soit permis de déplorer le manque de communication parmi les chercheurs, qui ont fait un travail double, même si l'édition de MM. Rychner-Henry ne recouvre pas tout à fait celle de Mmes van Deyck-Zwaenepoel, puisque la première n'envisage que le *Testament* proprement dit. D'autre part, il faut constater que la collection *Textes et Traitement Automatique* a pour but de présenter non seulement un appareil de concordances et index, mais aussi le texte de base ayant servi de point de départ à ces dépouillements automatisés. De cette prise de position de la maison d'édition Mallier, les auteurs tirent l'avantage non négligeable d'être complètement indépendants, pour leurs références numériques, du renvoi aux éditions courantes, qui sont parfois sujettes à des remaniements et à des changements dans la pagination et dans le système de référence.

Le premier volume des Œuvres de François Villon comprend, outre une notice codicologique et une bibliographie détaillée de l'état présent des études sur Villon jusqu'à 1973 environ, le texte des œuvres de Villon que donne le manuscrit C avec les variantes du manuscrit B (Paris B.N. fr. 1661) pour le Lais et celles de I, *editio princeps* de Pierre Levet, de 1489. Ce sont dans l'ordre:

- L'épithaphe dudit Villon (ou Ballade des Pendus)
- Le petit Testament Villon (Lais)
- S'ensuit l'appel dudit Villon (Ballade de l'appel)
- Le grand Testament Villon (Testament)
- Epistre (Epistre a ses amis)
- Probleme (Ballade au nom de la Fortune)

Cet ordre est aussi l'ordre «chronologique» adopté dans les concordances qui suivent le texte. Ce volume comprend en

appendice une concordance des noms propres et un rimaire qui ont été établis de façon artisanale.

Le deuxième volume comporte d'autres dépouillements quantitatifs: une concordance dite morphologique, qui rassemble toutes les occurrences des noms communs, ainsi qu'une série d'index: 1) index alphabétique des entrées, 2) index alphabétique des bases, 3) index de fréquence des bases, 4) index des bases classées d'après leurs codes morphologiques, 5) index inverse des bases, 6) index de fréquence des codes morphologiques. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce que les auteurs entendent par *entrées*, *bases*, *formes*, *codes morphologiques*.

L'*entrée* fonctionne comme *entrée de dictionnaire*; elle est synonyme de *lemme*; c'est le dénominateur commun choisi arbitrairement (mais selon une longue tradition grammaticale) pour regrouper toute une série de formes conjuguées ou déclinées. La *forme de base* est, à son tour, une espèce de dénominateur commun ou de forme canonique des variantes graphiques trouvées dans le texte ou *formes*. Les formes de base sont pourvues d'un *code morphologique* servant à repérer les classes de mots, à séparer les homographes, etc.

Un coup d'œil à l'entrée *voloir* permet de comprendre plus facilement cette structuration de la concordance: sous *voloir*, nous trouvons une série de formes de base comme *vorra fut. 3*, *vorrez fut. 5*, *vorroie cond. 1*, etc., et sous chacune d'elles, on trouve les instances réelles de texte. Sous *vorra*, un exemple de *voultra*, un autre de *vouldra*, etc. avec les contextes où ces mots ont été trouvés, c'est-à-dire que ces mots sont des *occurrences* mêmes du texte ou des *tokens* alors que l'entrée et la (ou les) forme(s) de base sont plutôt des *types*. Je renvoie ici à mon article sur les concordances dans cette même revue (7). Les auteurs ont choisi d'emprunter leurs entrées

au dictionnaire de Tobler-Lommatzsch. (Cf. leur introduction dans le volume II p. 10, mais on ne nous dit pas ce qu'on a fait des mots qui suivent *tympanistes*, où s'arrête le dernier volume du Tobler-Lommatzsch, 87. Lieferung, 1976). En structurant de cette façon leurs matériaux, Mmes van Deyck et Zwaenepoel ont donc opté pour une concordance lemmatisée et, en quelque sorte, normalisée, puisqu'elles introduisent dans leurs matériaux des données étrangères au texte et empruntées parfois à une époque plus ancienne. Citons ici l'exemple de *pooir* qui ne figure nulle part dans le texte de Villon alors que *pouvoir* est attesté dans d'autres textes du même auteur (en tout cas comme substantif, cf. Burger, op. cit. p. 91). Mmes van Deyck et Zwaenepoel font figurer les occurrences *pourray*, *puis*, etc. sous *pooir* puisque le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch a choisi cette forme comme entrée. Il me semble que cette option est fort discutable, comme serait tout aussi discutable, bien sûr, le fait de mentionner les formes trouvées sous des formes empruntées au français moderne. Il faut cependant mentionner, à leur décharge, que Mmes van Deyck et Zwaenepoel et l'équipe de Gand ont pour but de constituer, par l'établissement de leurs concordances, une espèce de banque de données qui s'enrichit au fur et à mesure qu'y sont introduites les informations sur les textes médiévaux: une grille morphologique a été constituée à partir du répertoire morphologique et sémantique de la concordance sur le *Charroi de Nîmes*, ouvrage publié par la même équipe et par la même maison d'édition (8). Cette grille a servi de comparaison lors de l'établissement de la concordance sur Villon et il peut être pratique d'étudier toutes ces occurrences diverses sous une forme graphique canonique. L'équipe de Gand a donné des explications plus approfondies sur la mé-

thode suivie dans un article décrivant les activités du service de linguistique française de cette université (9). Mais il n'en reste pas moins vrai que la disposition qu'on nous propose ne va pas nécessairement de soi. Le lecteur non rompu au Tobler-Lommatzsch aura certes des difficultés à repérer *femerin* sous *feminin*, *chappin* sous *escarpin* (qui, paradoxalement, ne figure pas au Tobler-Lommatzsch), *fuite* sous *fuir*, *frais* sous *fraindre*, *helas* sous *las*, *grasse* sous *cras* etc. J'ai déjà signalé dans un autre compte rendu (10) l'abus qui consiste à produire un grand nombre de listes au lieu de s'en tenir à une seule liste: loin de faciliter la tâche à l'usager, ces listes nombreuses constituent une perte de temps et amènent même parfois l'usager à conclure à l'inexistence d'un vocable, faute de l'avoir trouvé là où il le cherchait. De même ici, on trouve la *Vierge Marie* dans la concordance des noms propres et *Nostre Dame* dans celle des noms communs; *amen* dans la concordance des formes latines, mais *item* dans celle des formes françaises! Il fallait le savoir! La concordance est de type KWOC (cf. mon article déjà cité). Elle donne un vers de contexte pour chaque occurrence, une référence numérique au poème et au vers, et des symboles appropriés indiquent s'il s'agit d'une ballade, d'une chanson, d'un rondeau ou d'une épître. Les homographes les plus fréquents (on ne nous dit pas lesquels) sont séparés: ex. *plain* (adj) et *plain* (verbe *plaindre*), *laiz* (substantif 'lai' ou 'laïque', adjectif 'laid'), etc.; *le* pronom et *le* article sont regroupés sous une même entrée *le*, où il faudra d'ailleurs aussi chercher *ly*, *eulx*, *leur*, *luy*, *ilz*, *elles*, *elle*, *la*, *les*, *se*, *soy*, *aux*, etc.; *aux* se trouve aussi sous *à* préposition. De la même manière, il faudra chercher *ou* (*ou nom de Dieu*) sous *en* préposition, où l'on trouve pêle-mêle (c'est-à-dire selon l'ordre chronologique des vers) des exemples de

*en, es (es cieulx), ou, an (an champ)*. Ici il aurait été souhaitable d'introduire une subdivision pratique pour aider le lecteur à «décrypter» les différentes formes: je ne vois d'ailleurs pas pour quelle raison les formes du texte lui-même n'émergent pas à la surface; de même, on cherche en vain *m'* (*m'ame, m'amour, etc.*) et on ne le trouve qu'à force de chercher, mais non sous *mon*, ni sous *ma*, mais sous une troisième rubrique *mon adj. f. sg.* Il me semble que çà et là des subdivisions plus nuancées auraient aidé le lecteur, alors que celui-ci se passerait parfois bien des dimensions nouvelles introduites dans le texte par les auteurs. Pour toutes ces raisons pratiques, cet ouvrage est difficile à manier et c'est bien regrettable. Comme les auteurs ont repensé la structuration de leurs matériaux, on ne peut pas comparer les dépouillements du *Charroi* et ceux de *Villon*. De plus, au point de vue théorique, les auteurs ont pris une position on ne peut plus catégorique dans l'établissement des indices morphologiques, pour des cas où l'exégèse villonienne fait pourtant montre de beaucoup de réserves: ex. *Testament v. 43*: «obstant qu'a chascun ne le crye». Dans la concordance, le verbe *crye* est affecté de l'indication «subj. pres. 3». Je rappelle que justement ce vers a été discuté à l'envi par MM. Foulet, Frappier, Henry, Burger, et plus récemment, par Rychner et Henry, et que ces savants sont loin d'être d'accord sur la valeur de cette forme verbale. Je m'étonne aussi de voir considérer comme un adjectif la forme *en* quand elle est suivie du participe présent: elle serait certainement plus à sa place sous la rubrique préposition. A l'entrée *que* (sous laquelle sont aussi rangés les mots *qui* et *quoi*), on a séparé *que* pronom, *que* adjectif et *que* conjonction. Après examen de quelques-uns des exemples, je me demande comment les auteurs de la concordance sont arrivés à

conclure que *que* est adverbial dans «autre que moy est en queoigne» (Lai, 52) alors que *que* serait conjonction dans «vivre autant que Mathieusalé» (Test., 64). De plus, le contexte donné dans tous ces exemples de *que* n'est presque jamais suffisant pour permettre au lecteur de se rendre compte par lui-même du mot régissant *que*. Il faut donc recourir au texte original dans la plupart des cas. On aurait aimé un contexte un peu plus long dans les cas cités. Je fais remarquer en passant que les exemples suivants n'ont pas de code morphologique: *queurre* p. 397 et p. 664. Je conseille donc à ceux qui emploieront la concordance de Villon d'être à la fois vigilants et prudents, puisque les matériaux ont fait l'objet de manipulations nombreuses. Les divers index qui suivent la concordance proprement dite ont leur raison d'être surtout au point de vue statistique, pour ce texte d'environ 15.000 occurrences, mais aussi au point de vue de la morphologie et des rimes du texte. Tout compte fait, il me semble qu'un index alphabétique des occurrences du texte avec renvois à leurs bases et entrées respectives n'aurait pas été inutile.

Suzanne Hanon  
Odense

### Bibliographie

- 1: *Le Testament Villon* édité par Jean Rychner et Albert Henry I: texte, II: commentaire. Textes littéraires français, Genève, Droz 1974.
- 2: André Burger: *Lexique complet de la langue de Villon* 2<sup>e</sup> édition, Publications romanes et françaises, Genève, Droz 1974.
- 3: *François Villon, œuvres* éditées par Auguste Longnon, quatrième édition revue par Lucien Foulet, Paris, Champion 1964 et 1968.